nade, Mazakowski. D. Aubade, Ritter. E. Zamacueca (souvenir de Valparaiso) Ritter. F. Le Tourbillon, Ritter. M. Théodore Ritter.

Pianos à queue de la maison Pleyel-Wolff.— La seconde séance aura lieu le 12 décembre.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du jeudi 12 novembre 1885.

Présidence de M. HEDDE

G. Masurel, d'Halluin, est prévenu d'avoir dérobé par violence un porte-monnaie. Le tribunal le condamne à 2 mois de prison.

***

Le nommé Deleplanque, de Roubaix, quelque peu agité par la boisson, a été le 1er novembre, acteur dans une scène de tumulte qui a eu pour théâtre le cabaret Quivy, rue Vaucanson, à Roubaix.

Il a reçu dans la bagarre deux coups de couteau à la tête dont il veut rendre responsable le nommé Degraeve. Celui-ci prétend qu'il a voulu séparer Delplanque et un autre individu en train de se battre. Les dépositions des témoins ne permettant pas de croire Degraeve coupable, le tribunal l'acquitte.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du jeudi 12 novembre.

Présidence de M. le conseiller LEFEBVRE DU PREY. — Ministère public : M. BLONDEL, substitut du procureur-général.

1re affaire.— **Détournements à Armentières par un receveur des postes**

Le sieur Victor-Alfred Leblanc est accusé d'avoir, à Armentières où il était, en qualité de receveur des postes, dépositaire ou comptable public, détourné ou soustrait des deniers public ou privés qui étaient entre ses mains, en vertu de ses fonctions. L'arrêt de renvoi relève la circonstance que ces valeurs détournées ou soustraites dépassent 3.000 francs.

Voici, du reste, l'exposé de cette affaire : M. le directeur des postes et télégraphes, à Lille, fut averti par un sieur Allard, commis au bureau d'Armentières, que Leblanc, receveur de ce bureau, avait abandonné son poste le 15 mai dernier, en laissant un déficit de caisse de 11,000 à 12,000 fr. Les recherches auxquels on se livra, l'examen des écritures auquel on procéda, firent, en effet, ressortir et constater un déficit de pareille somme, représentant le montant des valeurs en numéraire et billets de banque que le receveur Leblanc devait avoir dans son coffre-fort le 15 au matin.

On allait même ensuite découvrir certains faits spéciaux. C'est ainsi que Leblanc aurait conservé pour lui et employé à ses besoins personnels, une somme de 150 francs provenant d'un sieur Delécaille. Il avait chargé un jeune facteur d'aller la recouvrer à domicile.

Lorsque l'accusé a été interrogé par le magistrat instructeur, il a reconnu s'être réellement rendu coupable de détournements. Il a déclaré avoir été amené à les commettre par ses dépenses excessives et les exigences de ses créanciers. Il est, en effet, dépensier et viveur. Après avoir dissipé la fortune de sa femme, qui sollicite et obtint sa séparation de biens, il fut, à différentes reprises, obligé d'avoir recours à son frère pour faire face à ses engagements.

Leblanc est condamné à 2 ans de prison et 500 francs d'amende.

Défenseur : Me Hattu. SINCÈRE.

Audience du vendredi 13 novembre 1885

Présidence de M. le conseiller LEFEBVRE DU PREY.
Ministère public, M. DUMAS, avocat-général

1re affaire. — **Affaires de mœurs**

L'accusée Malvina Lemoine est née en Belgique, à Frameries, le 1er janvier 1865. Elle était, à Colleret, dans l'arrondissement d'Avesnes, au service des époux Garin, cultivateurs.

Les époux Garin questionnèrent leur servante. Celle-ci a avoué les faits qui lui étaient reprochés.

Malvina Lemoine est acquittée.

Défenseur : Me De Prat. SINCÈRE.

COUR D'APPEL DE DOUAI

L'affaire Lutaud

Dans son audience d'hier, la chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Douai a rendu son arrêt dans le procès en diffamation intenté par M. Lutaud, sous-préfet de Boulogne, à deux journaux de cette ville.

L'*Express* et l'*Impartial* sont condamnés chacun à 100 francs d'amende et 500 fr. de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement dans les deux journaux.

NORD

UNE VENTE D'ENFANTS. — Une enquête vient d'être ouverte par le parquet d'Avesnes sur les agissements d'une mégère, la femme Gorin, d'Herbignies (canton du Quesnoy). Au mois d'août dernier, cette femme avait vendu pour 40 francs ses trois enfants ; Clovis, âgé de neuf ans ; Clarisse, sept ans, et Clémence, cinq ans, à des saltimbanques qui se rendaient à la foire de Lille.

Pendant toute la durée de la foire, les pauvres enfants, exploités par les saltimbanques, durent mendier dans les rues de Lille, et quand la récolte n'était pas suffisante, les coups ne se faisaient pas attendre.

Lassés de cette misérable vie, à la fin de la foire, Clovis se sauva, emmenant avec lui sa sœur Clarisse, et tous deux parvinrent à retrouver le chemin d'Herbignies, où ils revinrent après avoir mendié sur les chemins. Quand la mère vit revenir ses deux enfants, elle les accueillit fort durement et leur fit entendre qu'ils lui étaient absolument étrangers et que leur devoir était de retourner chez ceux à qui elle les avait vendus.

Les pauvres petits, éplorés, durent se remettre à courir les chemins, et, il y a quelques jours, M. Dutertre, professeur au collège d'Avesnes, trouva Clovis mourant de faim et de froid auprès d'un mur.

Il emmena chez lui l'enfant qui raconta en pleurant sa dramatique histoire. M. Dutertre, révolté, se hâta de prévenir l'autorité, et une enquête a été ouverte.

Le petit Clovis ne sait pas ce que sont devenues ses deux sœurs : la plus jeune, Clémence, doit être encore avec les saltimbanques; quant à Clarisse, qui avait suivi son frère jusqu'à Herbignies, on pense qu'elle a été recueillie dans une ferme des environs d'Avesnes.

PAS-DE-CALAIS

Boulogne-sur-Mer. — Hier soir, vers onze heures, une immense lueur semblait éclairer toute notre ville, et les flammes sillonnaient l'horizon dans la direction du quartier appelé Capécure. Le feu venait de prendre dans les bâtiments de l'ancienne fabrique en ciment Demarle et Ce, convertis aujourd'hui en une vaste tonnellerie et appartenant à la *Société générale des ciments boulonnais.*

Le foyer de l'incendie était alimenté par des matières essentiellement combustibles, copeaux, douves et barils en bois sec, et ne mesurait pas moins de vingt mètres de longueur. Les flammes s'élevaient à une hauteur prodigieuse et la chaleur à vingt mètres de distance était d'une intensité extraordinaire.

Les soldats du 8e de ligne et les pompriers attaquèrent l'incendie avec intrépidité, mais on juges, non sans raison, que les efforts qu'on pourrait faire pour l'annihiler seraient inutiles, et on dut se borner à en circonscrire le foyer et à empêcher les flammes d'éntamer les maisons voisines. On y réussit et le feu fut éteint assez tard dans la nuit.

Plus de dix mille personnes étaient venues contempler ce grandiose sinistre.

Le chiffre des dommages dépasse au moins cent mille francs.

De nombreux ouvriers vont se trouver sans travail.

BELGIQUE

A la Chambre. — La Chambre a réélu hier son bureau tel qu'il était constitué pendant la session dernière.

Président : M. De Lantsheere ; vice-présidents : MM. Tack et Wambeke ; secrétaires : MM. d'Andrimont, de Burlet, De Sadeleer et Vander Smissen ; questeurs : MM. de Zerezo et Lefebvre.

Après la constitution du bureau, M. de Lantsheere a prononcé un excellent discours présidentiel dont la dernière phrase, qui place les travaux de la Chambre sous la protection de Dieu tout-puissant, a été énergiquement applaudie à droite.

M. Beernaert, chef du cabinet, a pris ensuite la parole pour déposer les budgets amendés de 1886. Il a profité de la circonstance pour donner sur la situation budgétaire des renseignements importants. Il résulte de ces déclarations que le budget de 1885, réduit en recettes et en dépenses de plus de 6 millions, se soldera probablement par un très léger déficit; mais le budget de 1886, se présente avec un excédant de ressources de trois millions, bien que le gouvernement ait prévu les dépenses nécessaires à l'amélioration des pensions civiles.

L'assassinat de Gulleghem. — *Verdict.* — Charles-Louis Bergeman, l'assassin de Gulleghem, a été condamné à mort par la Cour d'assises de Bruges.

Ville de Verviers. Conditionnement public des matières textiles
Consignations — Magasinage des marchandises

ETAT-CIVIL — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 12 novembre. — Léon Scherpereel, rue du Ballon, 18. — Jeanne Bachelet, rue de la Paix, 64. — Arthur Steenput, rue de l'Alouette, 26. — Charles Pontier, rue de l'Epeule, cour Duverger, 8. — Alfred Rollins, Hôtel-Dieu. — Joseph Watteau, Hôtel-Dieu. — Carlos Devendeville, rue Watt, 80. — Auguste Hiroux, rue des Arts. — DÉCÈS du 12 novembre. — Raoul Chevalier, 5 ans, rue du Coq-Français, 58. — Morel, présenté sans vie, rue des Longues-Haies, 50. — Marie Delplanque, 4 ans 7 mois, Grande-Rue, 273. — Hélène Devos, 16 ans 2 mois, rue Cadeau, 51. — Marie Petit, 20 ans 6 mois, dédoublenue, rue d'Alma, fort Frasez, 72.

Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 12. Edouard Massart, rue de la Blanche-Porte. — Marie Beury, rue du Prince. — Clémence Glorieux, au Grand-Plaisir. — DÉCÈS du 12 novembre. — Léon Douterligne, 2 jours, à la Croix-Rouge.

Lœrs. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 1er au 8 novembre. — Herman-Joseph Deroubaix. — MARIAGES. — Néant. — DÉCÈS du 1er au 8 novembre. — Jeanne-Marie Pottier, 2 ans,

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances des familles DELANNOY-DESTOMBE et DELANNOY-LEROUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de M. Henri-Auguste-Joseph DELANNOY, décédé à Roubaix, le 10 novembre 1885, dans sa 71e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le vendredi 13 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures 1/2, et aux Convoi et Services solennels, qui auront lieu le samedi 14 dudit mois, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ermitage, 6.

Les amis et connaissances de la famille KNORR-SCHNEIDER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Valentin KNORR, ancien chef de musique de Commines, professeur à l'Académie national de musique de Roubaix, décédé à Roubaix, le 10 novembre 1885, dans sa 76e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le vendredi 13 courant, à 8 heures, aux Vigiles qui seront chantés le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le samedi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Inkermann, 6.

Les amis et connaissances de la famille Eloi WARDAVOIR-DAVID qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Irma-Maria DAVID, décédée à Roubaix, le 12 novembre 1885, à l'âge de 26 ans et 3 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 15 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Tuilerie, 20.

Un obit solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 16 novembre 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Florine-Désirée DELESPIERRE, épouse de M. Auguste-MARTEL, décédée à Roubaix, le 11 octobre 1885, dans sa 83e année administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

TRIBUNAUX

UN FORCENÉ

Pendant l'épidémie cholérique qui sévit en Provence, au mois de septembre dernier, un incident odieux se produisit au village de Ste-Marthe, près Marseille. Tout était prêt pour l'enterrement d'un pauvre petit être, victime du terrible fléau.

On apporta la bière, mais quand on voulut y placer le cadavre, on s'aperçut qu'elle était trop courte. Cette scène émotionna péniblement les assistants, le prêtre se retira en disant qu'il reviendrait une heure après, c'est-à-dire dès qu'un nouveau cercueil aurait été apporté.

Enfin, on put mettre en bière le petit cholérique, le convoi partit.

Tout alla bien pendant quelques instants, mais quand le cortège arriva au boulevard Guigou, un sieur Demenico Gandolfi, qui nourrit contre la religion et ses ministres une haine des plus violentes, se précipita sur la croix que portait l'enfant de chœur, et marcha sur le prêtre en brandissant cette nouvelle massue : ce forcené en assena un coup terrible sur le pauvre ecclésiastique, qui fut assez heureux pour l'éviter en se penchant, mais la croix, lancée par les deux bras vigoureux de Gandolfi, s'abattit lourdement sur la poitrine du sacristain, qui s'était porté au secours du prêtre, et l'étendit sans connaissance.

Pendant que la foule s'amassait, le misérable Gandolfi, profitant du trouble causé par ce scandale, détala à toutes jambes ; il n'a pas reparu depuis.

Le tribunal correctionnel de Marseille a condamné par défaut ce forcené à six mois de prison.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Les chefs de cabinet des nouveaux ministres

L'*Officiel* publie les arrêtés par lesquels M. Georges Devillers, auditeur au Conseil d'Etat, a été nommé chef du cabinet du ministre du commerce; M. Michel-François-Joseph Tardif, auditeur au Conseil d'Etat, a été nommé chef du cabinet du ministre de l'agriculture.

M. Lucien Mersey, inspecteur-adjoints des forêts continue à être détaché en qualité de chef-adjoint au cabinet du ministre de l'agriculture.

Le secrétariat des colonies

Par arrêté du ministre de la marine et des colonies en date du 11 courant, M. Maurice Dubard, inspecteur adjoint des services administratifs et financiers de la marine, ancien chef de cabinet et sous-secrétaire d'Etat à la marine et aux colonies, a été nommé chef du secrétariat des colonies.

Une promotion de généraux

Paris, 13 novembre. — Il y aura, en janvier prochain, une promotion fort importante de généraux de brigade et de division.

Les généraux Jouffroy d'Albans, Pierre Logerot, Carré de Busserolle, Gaillard, Abraham, Putz et d'Andiau seront atteints par la limite d'âge et passeront dans le cadre de réserve.

Le ministre de la guerre s'occupe en ce moment de la désignation de leurs successeurs.

Ce que coûtent les dépêches du Tonkin

Paris, 13 novembre. — Dans les mois de juin et juillet derniers, le gouvernement a dépensé 188,000 de dépêches ; il en avait dépensé 112,000 dans le seul mois de mars. Décidément, le Tonkin est ruineux dans ses moindres détails.

La guerre au clergé

Dans plusieurs localités de différents départements, des curés ont cru devoir, avec la meilleure intention du monde, adresser une circulaire aux familles des jeunes gens de la classe qui va partir, pour les inviter à assister à une messe dite du départ, et à offrir aux jeunes conscrits de leur servir d'intermédiaire avec quelques personnes de la ville où ils seront en garnison. Le ministre des cultes, qui n'admet pas l'intervention du clergé dans cette circonstance, vient de faire inviter les préfets à lui signaler d'urgence les curés qui auraient « *pratiqué cet embauchage clérical et politique au premier chef.* »

Le renouvellement des conseils généraux

Paris, 13 novembre. — En prévision du renouvellement partiel des conseils généraux qui doit avoir lieu dans quelques mois, des instructions ministérielles viennent d'être adressées aux préfets pour les prémunir à l'avance contre les « agissements » du parti conservateur qui doit présenter des candidats partout où il y aura des élections départementales.

L'élection législative de la Vendée

L'*Officiel* publie le décret convoquant pour le 6 décembre, le collège électoral du département de la Vendée, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. de la Bassetière, décédé.

Les grèves de Reims

Reims, 13 novembre. — La grève des ouvriers des établissements Rogelet et Pierrard continue. On fait circuler des listes de souscription pour venir en aide aux ouvriers les plus nécessiteux.

Dans la maison Pierrard, les tisseurs seuls, au nombre de 300 environ, ont quitté le travail par suite du nouveau tarif. Les fileurs, rattacheurs et peigneurs ont cependant dû subir une légère diminution de salaire. Cette maison est l'une des plus importantes de Reims.

La question de Madagascar

On lit dans le *Matin :*

« Nous sommes en mesure de déclarer qu'il est absolument inexact que M. Patriomonio, consul général de France à Beyrouth, soit chargé d'une mission quelconque à Madagascar.

» La vérité est que M. Patrimonio se rend à Zanzibar, comme commissaire français, pour procéder avec les commissaires anglais et allemand, à la délimitation des frontières de ce pays.

» Ce qui a pu donner naissance à la nouvelle que nous démentons, c'est que M. Patrimonio a pu, s'arrêtant à Tamatave, qui est sa route, s'entretenir avec l'amiral Miot. Mais, nous le répétons, il n'avait à s'acquitter d'aucune mission auprès de lui.

» D'ailleurs, à propos de Madagascar, nous apprenons, de source autorisée, que le gouvernement semble devoir renoncer, momentanément du moins, à la conquête de cette île immense. Les négociations mal engagées, suivant lui, par l'ancien consul, M. Baudais, puis le dernier combat de Farafatte, n'ont fait qu'irriter de plus en plus les Hovas contre nous, et l'on désespère de les amener à composition.

» Dans ces conditions, et plutôt que d'entreprendre une grande expédition, difficile, coûteuse et incertaine, il estime qu'il vaut mieux s'arrêter.

» Aussi, est-il vraisemblable que le contre-amiral Miot recevra prochainement des ordres l'invitant à ne plus pousser ses troupes en avant, et à se cantonner en certains points acquis se trouvant à l'abri et en bonne situation.

L'exposition de la Nouvelle-Orléans

Londres, 13 novembre. — On télégraphie de Philadelphie au *Times* que l'exposition de la Nouvelle-Orléans a été ouverte.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Les affaires d'Orient

Sofia, 13 novembre. — Aucun *mémorandum* n'a été remis à l'agent anglais. Les paroles blessantes à l'égard des officiers russes attribuées au prince Alexandre sont démenties.

Philippopoli, 13 novembre. — On fait des préparatifs pour convoquer une assemblée nateonale.

Londres, 13 novembre. — Le *Standard* a reçu de Nifth l'avis que le conseil des ministres décidera ce matin la paix ou la guerre.

Les généraux demandent une action immédiate. L'échec de la conférence est considérée comme inévitable.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL).

Présidence de M. FLOQUET
Séance du Vendredi 13 Novembre 1885

Option de M. Floquet

M. Floquet annonce qu'élu dans la Seine et les Pyrénées-Orientales il opte pour ce dernier département.

Options de MM. Perrin et Brisson

Il lit des lettres de MM. Perrin optant pour la Haute-Vienne et Brisson optant pour le Cher.

L'élection de l'Indre

Sur la demande de M. Clovis Hugues et malgré le sentiment du bureau réclamant la validation immédiate de l'élection de l'Indre, cette élection est ajournée à mardi, quoique aucune protestation ne se soit encore produite.

La séance continue.

Nous avons sous les yeux une **Carte de la France politique électorale,** à la suite des élections législatives de 1885.

Par une combinaison très-ingénieuse de couleurs, on peut, au moyen de cette carte, se rendre compte d'un coup d'œil, de la position respective des différents partis.

La carte, de grand format et imprimée sur papier très solide, porte la légende suivante :

« Les députés conservateurs sont imprimés en *vert*, les opportunistes de toutes les nuances en *bleu*, les radicaux en *rouge*, les quatre députés républicains indépendants sont imprimés en *noir*, et leur nuance désignée dans leur département en blanc.

» La lettre B indique que ce sont les chiffres d'un scrutin de ballottage.

» Le nombre de suffrages des listes mixtes est désigné dans la nuance dominante, opportuniste ou radicale.»

Ajoutons que les départements sont également aux couleurs indiquées, selon le résultat des élections, et que les chiffres des majorités obtenues s'y trouvent renseignés. Aucune surcharge géographique inutile ne vient nuire à l'objet que l'auteur a en vue.

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix.*

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 676e livraison (14 novembre 1885). Texte : Hervé Plémeur, par Mme J. Colomb. — Les fromages, par P. Martefani. — L'Ecole navale, par Louis Maussion. — La Jacquerie, par Mme de Witt, née Guizot.

Dessins : E. Zier, Nierhausern, Ferdinandus, De Saussure, P. Rönouard.

Bureaux à la librairie Hachette et Ce, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

COMMERCE

Avis intéressants pour le commerce de Roubaix. — MM. Elie Weill et Cie, 28, rue de la Victoire, achètent les tissus blancs et articles divers pour dames. — MM. Rouxel et Cie, 8, place de la Bourse, ont un acheteur de tissus, lainages, etc. — M. Lamarche, 17, rue Saint-Joseph, a un acheteur de tissus et différents articles pour dames. — MM. Salmon, Coquet et Cie, rue des Petites-Ecuries, 54, achètent les tissus et divers articles fantaisies. — MM. Rondeau, Nos et Stetten, 28, rue des Petites-Ecuries, ont des ordres en tissus et divers articles. — MM, C. Pra et Cie, 12, rue d'Enghien achètent les tissus, soieries et confections pour dames. — MM. Cohe et Cie, 23, rue d'Enghien achètent les tissus et autres articles. — M. Ph. Puy, 11, boulevard du Temple, achète les tissus, lingerie et fantaisies diverses. — MM. F. Ozanne et Cie, 1, rue des Messageries, ont des ordres en tissus et en divers articles fantaisies pour hommes et dames. — MM. Bourcier et Cie, 47, rue de Lancry, achètent les tissus et fantaisies diverses. — M. Aug. Capdeville, 65, rue de Chabrol, achète les tissus, dentelles, etc.

LAINES

LES VENTES D'ANVERS

Anvers, 12 novembre, 4 h. 50.

2034 balles ont été mises en vente.
1534 ont été vendues.
Prix soutenus.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez.

LE HAVRE, 13 novembre.

Ventes: 400 balles. Marché soutenu.

LIVERPOOL, 13 novembre.

Ventes : 8,000 balles. Marché soutenu.

NEW-YORK, 12 novembre.

Middling Upland, 9 5/16. Ventes : 35,000 balles. Inchangé.

LE HAVRE, vendredi 13 novembre.

(Dépêche spéciale)

	12 nov. 11 h.	12 nov. 4 h.	13 nov. 11 h.		12 nov. 11 h.	12 nov. 4 h.	13 nov 11 h.
Nov..	60 1/2	60 1/4	60 1/2	Mai..	62 1/2	62 .[.	62 5/8
Déc..	60 1/8	60 .[.	60 1/4	Juin..	63 .[.	62 3/4	63 .[.
Janv.	60 5/8	60 1/2	60 3/4	Juill.	63 1/2	63 .[.	63 1/2
Fév..	61 1/8	61 .[.	61 1/4	Août.	64 .[.	63 3/4	64 .[.
Mars..	61 1/2	61 1/4	61 5/8	Sept.	.. .[.	.. .[.	.. .[.
Avril.	62 .[.	61 7/8	62 1/8	Octob	.. .[.	.. .[.	.. .[.

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER, président du Cotton-Exchange.

NEW-YORK, jeudi 12 novemb. (Clôt.)

Ventes : 91,000 balles. Marché soutenu.
Recettes 35,000 balles, contre 54,000 en 1884, et 32,000 en 1883.
Total de la semaine : 188,000 balles, contre 218,000 en 1884 et 186,000 en 1883.

Novembre..	9 22	Mars.....	9 64	Octobre.....	10 10
Décembre..	9 28	Avril.....	9 76	Juillet.....	10 19
Janvier....	9 41	Mai.....	9 89	Août.....	.. ..
Février....	9 52	Juin.....	10 00	Septembre.	.. ..

TISSUS ET FILÉS

MANCHESTER, 11 novembre.

Les affaires sont calmes, toutefois la tendance est plutôt meilleure et la demande pour tissus est plus générale ; prix généralement fermes. Pas de changement à signaler dans la position du marché pour filés, les qualités convenables pour l'exportation maintiennent leurs prix ; les filés pour la consommation sont d'une vente de plus en plus difficile et les cotations faiblement soutenues.

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, vendredi 13 novembre.

(Dépêche spéciale)

FARINES. — 12 marques. — Tendance lourde.

	12 nov.	13 nov.		12 nov.	13 nov.
Disponible.	47 25	47 25	4 premiers.	48 75	48 60
Décembre....	47 40	47 30	4 de mars..	49 80	49 60

Marque Corbeil..... 49 ..
Circulation : 1.100

BLÉS. — Tendance calme.

Disponible...	21 10	21 10	4 premiers.	22 10	22 10
Décembre....	21 30	21 30	4 de mars..	22 90	22 80

SEIGLES. — Tendance calme.

Disponible...	14 10	14 10	4 premiers.	14 75	14 70
Décembre....	14 10	14 10	4 de mars..	15 25	15 10

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce, représentés à Roubaix par M. JULES CAUËT.

NEW-YORK, jeudi 12 novemb. (Clôt.)

Maïs

NEW-YORK				CHICAGO			
Nov...	.. .[.	Mai...	47 1/2	Nov...	.. .[.	Mai...	39 .[.
Déc...	53 .[.	Juin...	.. .[.	Déc...	40 1/2	Juin...	.. .[.
Jan...	48 1/2	Juil...	.. .[.	Janv..	37 1/2	Juil...	.. .[.
Fév...	48 1/4	Août...	.. .[.	Fév...	37 1/2	Août...	.. .[.
Mars..	.. .[.	Sept...	.. .[.	Mars..	.. .[.	Sept...	.. .[.
Avril..	.. .[.	Octob..	.. .[.	Avril..	.. .[.	Octob..	.. .[.

Froment

Nov...	93 1/2	Mai...	104 1/2	Nov...	.. .[.	Mai...	94 3/4
Déc...	95 1/8	Juin..	105 3/4	Déc...	87 1/2	Juin..	.. .[.
Janv..	97 1/4	Juil...	.. .[.	Janv.	88 .[.	Juil...	.. .[.
Fév...	99 1/4	Août...	.. .[.	Fév..	88 3/4	Août...	.. .[.
Mars..	101 .[.	Sept...	.. .[.	Mars..	.. .[.	Sept...	.. .[.
Avril.	103 .[.	Octo...	.. .[.	Avril.	.. .[.	Octo...	.. .[.

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

LILLE, vendredi 13 novembre.

	HUILES l'hectolitre		GRAINES l'hectolitre		TOURT. les 100 kil.	
	Cours du jour	C. préc.				
Colza	.. ..	57 50	16 ..	17 50	14 50	15 ..
Huile épur.	.. ..	50	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b.g	.. ..	.. ..	25 ..	26 ..	18 ..	.. ..
Lin du pays	.. ..	62	20 ..	21 50	25 ..	26 ..
Lin étrang.	.. ..	55 50	18 ..	20 ..	22 50	24 ..
Chanvre	.. ..	.. ..	15 ..	.. ..	17 ..	.. ..
Cameline	.. ..	.. ..	15 ..	17 ..	17 ..	18 ..

Huile épurée pour quinquet, 63 50 à .. .. fr. l'hect.

PARIS, vendredi 13 novembre.

(Dépêche spéciale)

HUILES DE COLZA. Calme.			HUILE DE LIN. Calme.		
	12 nov.	13 nov.		12 nov.	13 nov.
Courant....	59 75	59 50	Courant....	57 25	57 55
Décembre..	60 25	60 ..	Décembre..	56 75	55 50
4 premiers.	62 ..	61 75	4 premiers.	56 ..	56 ..
4 de mars..	63 25	62 75	4 de mars..	55 25	55 ..

PARIS, 12 novembre.

COLZA. — Les cours sont faibles dès le début de la réunion, et en baisse de 50 cent. sur hier. Les offres sont nombreuses et pèsent sur les cours.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible....	50 25	4 de janvier..	62 .. 61 75
Courant.....	50 25	4 de mars....	63 25 63 75
Décembre.....	60		

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0)

PARIS, 12 novembre.

LIN. — Les prix sont faibles, et en baisse sur quelques époques de 50 cent.

Disponible....	56	4 de janvier..	56 25 55 75
Courant.....	57 50	4 de mars....	55 50 55 ..
Décembre.....	57 .. 56 50		

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

SUCRES

LILLE, vendredi 13 novembre.

	COTE OFFICIELLE				
	Cours du jour			Cours précéd.	
		Off.	Dem.		
Suc. n° 3 (88 deg)	38 50	.. ..	.. ..	38 50	.. ..
— bl. typ. n° 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— pain 6 k. n° 1	110	.. ..	.. ..	110	.. ..
Betteraves disp	43 50	.. ..	.. ..	43 50	.. ..
Mélasse	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 fin disponib	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

PARIS, vendredi 13 novembre.

(Dépêche spéciale)

SUCRE INDIGÈNE. — Tendance calme.

	12 novemb.		13 novemb.		C. de clôture	
88° disponible...	39 25	39 50	39 25	39 50	39 25	39 50

SUCRES BLANCS. — Tendance soutenue.

Courant	46 30		46 30		46 50	
Décembre	46 75		46 80		46 80	
4 premiers	47 80		47 80		47 80	
4 de mars	48 50		48 30		48 30	
Raffinés	106 ..	107 ..	106 ..	107 ..	106 ..	107 ..

ANVERS, vendredi 13 novembre.

(Dépêche spéciale)

(En entrepôt). — Hausse.

	12 novembre.		13 novembre.	
88 degrés n° 12/20 disp.	35 .. 1/2	.. ..	33 .. 3/4	.. ..
— — Novemb.	36 .. ./.	.. ..	36 .. 1/4	.. ..
— — Décemb.	.. .. ./.	.. ..	.. .. ./.	.. ..

PARIS, 11 novembre.

SUCRES BRUTS. — Le tendance du marché reste indécise, malgré la fermeté d'un jour est suivie immédiatement d'une réaction de faiblesse. C'est ainsi qu'hier soir, le sucre blanc n° 3 livrable courant du mois cotait 46.25 à 46.12, en baisse de 25 cent. environ sur les cours du Cercle. Par contre, aujourd'hui, les cours gagnent 25 à 37 cent. et terminent avec tendance soutenue.

Nous cotons à deux heures, pour sucre blanc n° 3, conditions de Paris :

Novembre	46 25 à 46 50
Décembre	46 75 à 47 ..
4 mois de janvier	47 75 à 48 ..
4 mois de mars	48 50 à .. ..
Sucre blanc, 99°	43 50 à 43 75
— roux	39 75 à 40 ..

SUCRES RAFFINÉS. — Les cours restent fermement tenus, de 105.50 à 106.50 wagon suivant marque, avec des affaires bien suivies pour l'intérieur. L'exportation est calme.

Cours pour l'exportation, franco sur wagon ou sur bateaux, pour pains 1er choix suivant marques, aux 100 kil. :

Habillage en papier 1 0/0	48 ..	à 50 ..
— — 2 1/2	47 75	49 75
— — 4 0/0	47 50	49 50
Sucres cassés, en morceaux réguliers, en caisses de 50 kil. franco d'emballage, 100 kil	111 ..	à 113 ..
Sucres cassés Boutry en boîte de 1 kilogr. net franco d'emballage 100 kil	113 ..	à 115 ..
— poudre Boutry, boîtes de 1 kil. net	107 ..	à .. ..
— — 500 gr. —	107 ..	.. ..
Morceaux irréguliers en sacs	103 ..	105 ..
Menus déchets —	102 ..	104 ..
Sucres en poudre —	102 ..	104 ..
Glace et semoule —	105 ..	107 ..
Prix soutenus.		
Sucres cristallisés extra acq	96 ..	à 96 50
— pulvérisé	96 50	97 ..

ALCOOLS

PARIS, vendredi 13 novembre.

(Dépêche spéciale)

Spiritueux. — Tendance ferme.

	12 novembre	13 novembre	C. de clôture
Courant	46 ..	46 25	46 25
Décembre	46 50	46 25	46 75
4 premiers	48 ..	49 25	48 25
4 de mai	49 ..	49 25	49 25

PARIS, 12 novembre.

ALCOOLS. — La tendance est ferme et les cours maintiennent leur niveau, avec des affaires assez suivies.

On cote à midi 3/4 .

Octobre	45 75 à 46 ..
Décembre	46 50 à .. ..
4 de janvier	48 .. à .. ..
4 de mai	48 75 à 49 ..

SCHIEDAM, 11 novembre.

SPIRITUEUX : Montwyn fl. 3 ; genièvre fl. 13.50 ; preuve d'Amsterdam fl. 14.75.

CAFÉS

LE HAVRE, vendredi 13 novembre.

(Dépêche spéciale)

| | 12 nov 11 h. | 12 nov 4